



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

Paris, le 11 février 2019

Communiqué de Presse



SIGNATURE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENTS ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA COFAC AUX 2ème RENCONTRES CULTURE

La deuxième édition des Rencontres Culture lors du vingtième anniversaire de la COFAC se déroulera le vendredi 15 février au CESE à Paris en présence du Ministre de la Culture, du Secrétaire d'État à la Vie associative et du Président du Conseil économique, social et environnemental.

Signature de la Charte des Engagements réciproques

Cette rencontre sera l'occasion de la signature de la Charte des Engagements réciproques entre le Ministère de la Culture et la COFAC. Dans le prolongement de la Charte signée par le Mouvement Associatif et le Premier Ministre en 2014, celle-ci, déclinée pour le champ culturel, consacrera la reconnaissance de l'importance de l'action des associations, tant pour la Culture et sa démocratisation, que pour l'intérêt général. Elle contribuera à l'application des Droits culturels et au développement d'une démarche partenariale entre pouvoirs publics et associations dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques culturelles.

Des Rencontres avec l'ensemble des acteurs culturels et un Panorama de la Culture associative sur le territoire

Les Rencontres Culture réuniront des acteurs culturels (associatifs, professionnels, politiques et institutionnels) ainsi que des partenaires du monde de l'Économie Sociale et Solidaire, Mutuelles et Coopératives, pour travailler ensemble au passage effectif d'une Culture « pour tous » à une Culture « avec tous ».

La mobilisation de tous, autour des projets des associations sur leur territoire, met en pratique les Droits culturels et fait vivre ainsi une véritable démocratie culturelle. Développer des écosystèmes fonctionnels locaux autour des projets associatifs est aujourd'hui un enjeu majeur. Que la Culture soit au centre d'un projet associatif ou qu'elle soit un moyen au service de celui-ci, comment aller plus loin en mettant en lien toutes les énergies du territoire ? Montrer la Culture du quotidien, vivante et enthousiasmante, sera également au cœur de cette journée.

Débat « Que peut la Culture pour la démocratie ? »

À l'heure où la Culture est absente du Grand Débat national, le lien entre Culture et démocratie sera questionné, ses différents acteurs, ses lieux, ainsi que les solutions pour rendre la démocratisation massive et ne plus entendre « la Culture ? Ce n'est pas pour moi ».



Contact :

Marine POUPON-LANDREAU - Chargée de communication – communication@ffmjc.org
Eva CAMPS - Coordinatrice nationale COFAC – eva.camps@cofac.asso.fr

Lieu :

Conseil économique, social et environnemental : 9 place d'Iéna - 75016 PARIS

La COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication) est une coordination qui rassemble vingt-trois fédérations, confédérations et unions nationales culturelles œuvrant dans les différents champs de la culture tels que : le Patrimoine, le Théâtre, les Musées, la Musique (chorales, traditionnelle, batteries et fanfares), le Cinéma, les Écoles de Cirque, les Foyers Ruraux, et les MJC. La COFAC est aussi un lien entre Culture et Éducation.

La COFAC se positionne comme « pôle culture » du Mouvement associatif français et permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles.